

Délibération du Conseil municipal

Séance du 15 novembre 2022

Le quinze novembre deux mille vingt-deux, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DELETANG Claire, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, RETHORE Jacqueline, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, VIGNER Jean-Philippe

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

BEAUCLAIR Sophie	à BOYER Emilie
BOUSSICAULT Gérald	à PAVILLON Jean-Paul
LABORDERIE Philippe	à CHOUTEAU Edith
LHUISSIER Thierry	à RAVELEAU René
SOURICE Corinne	à LIOTON Valérie

Absent(s) excusés

Absent(s)

GAILLARD Yohan, PARENTEAU Louis-Pierre

Secrétaires de séances

LECOMTE Delphine, MINETTO Jacques

Convocation adressée le 9 novembre 2022, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 17 novembre 2022, article L.2121.25 CGCT

22SE1511-09 | AMENAGEMENT – ZAC DES GRANDES MAISONS - Approbation du compte rendu d'activités à la collectivité (CRAC) au 31.12.2021

Monsieur Jean-Philippe VIGNER, adjoint délégué à l'Aménagement et au Développement économique, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Considérant le Traité de concession signé le 19 juin 2007 confiant à Alter Cités l'aménagement de la ZAC Les Grandes Maisons,

Considérant l'avis de la commission ressources en date du 8 novembre 2022,

Considérant qu'il convient d'approuver le dernier compte-rendu d'activités à la collectivité, en date du 31 décembre 2021, pour la ZAC Les Grandes Maisons,

En accord avec le Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve le présent bilan prévisionnel révisé au 31 décembre 2021 portant les dépenses et les recettes de l'opération à 4 098 000 € Hors Taxes,
- Approuve l'état des acquisitions au 31 décembre 2021,
- Approuve l'état des cessions au 31 décembre 2021.

VOTE			
En exercice	32	POUR	29
Présents	25	CONTRE	0
Pouvoirs	5	ABSTENTION	1 (D. LIZE)
Pris part au vote	30	TOTAL	30

Délibération adoptée à la majorité

Le Maire, Jean-Paul PAVILLON

